

# ACTION URGENTE

## MEXIQUE. DES ÉTUDIANTS TOUJOURS PORTÉS DISPARUS

**Les 43 étudiants disparus n'ont toujours pas été retrouvés. Ils ont été la cible de coups de feu tirés par des policiers avant d'être attaqués par des inconnus à Iguala, dans l'État de Guerrero. Vingt-huit corps ont été découverts dans des fosses communes près d'Iguala, mais ils n'ont pas été identifiés. Les recherches pour retrouver les personnes enlevées se poursuivent.**

Les 43 étudiants n'ont toujours pas été retrouvés depuis leur disparition le 26 septembre 2014 à Iguala, dans l'État de Guerrero (sud du Mexique). Environ 25 d'entre eux ont été arrêtés par la police municipale, tandis que les autres ont été enlevés quelques heures plus tard par des inconnus armés agissant en collusion avec les autorités locales. Tous sont victimes de disparition forcée. Le 5 octobre dernier, les autorités de l'État de Guerrero ont découvert six fosses communes près d'Iguala, apparemment après avoir obtenu des renseignements auprès de certains des 22 policiers actuellement en état d'arrestation. Au moins 28 corps ont été exhumés mais des examens médico-légaux doivent être effectués afin de les identifier. On ignore s'il s'agit des corps d'étudiants enlevés. En raison d'une demande adressée par les représentants des proches des victimes, des médecins légistes internationaux et indépendants contribueront au processus d'identification.

Le bureau du procureur général fédéral (PGR) est désormais chargé de l'enquête sur les fosses communes et de l'identification des corps. Cependant, les investigations sur la disparition forcée et l'homicide de six autres personnes le 26 septembre dernier – visant notamment à déterminer où se trouvent les 43 étudiants – dépendent toujours du bureau du procureur général de l'État de Guerrero, malgré des informations indiquant que celui-ci entretient peut-être des liens avec des bandes criminelles et en dépit de son incapacité chronique à mener des enquêtes efficaces sur de graves atteintes aux droits humains. La gravité de ces disparitions forcées et homicides, associée à l'implication de bandes criminelles organisées, est suffisante pour que la PGR revendique l'autorité sur ces affaires, mais jusqu'ici, il n'en est rien.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue :**

- exhorte la PGR à revendiquer sa pleine compétence en ce qui concerne l'enquête sur la disparition forcée de 43 étudiants, afin de déterminer rapidement où ceux-ci se trouvent, garantir leur sécurité physique et mentale, et traduire les responsables présumés en justice ;
- demandez-lui de mener sans délai une enquête minutieuse et impartiale sur l'homicide de six personnes le 26 septembre dernier, et sur les blessures infligées à bien d'autres individus par des policiers municipaux d'Iguala et des inconnus armés ;
- appelez les autorités à maintenir les proches des victimes informés et à leur fournir une assistance et une protection dans le respect de leurs souhaits, y compris en encourageant le travail des médecins légistes internationaux ;
- réclamez une enquête minutieuse sur les circonstances de l'agression et de l'enlèvement d'étudiants le 26 septembre dernier, ainsi que sur l'incapacité des autorités d'État et fédérales à enquêter sur les signalements fréquents de complicité entre des représentants des autorités locales et des bandes criminelles.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 NOVEMBRE 2014 À :**

#### Ministre de l'Intérieur

Miguel Ángel Osorio Chong  
 Secretario de Gobernación  
 Bucareli 99, col. Juárez, C.P. 6600  
 México D.F., Mexique  
 Fax : +52 55 5093 3414 (merci de vous  
 montrer persévérant-e)  
 Courriel : [secretario@segob.gob.mx](mailto:secretario@segob.gob.mx)  
 Twitter : @osoriochong  
 Formule d'appel : *Estimado Sr*  
*Ministro, / Monsieur le Ministre,*

#### Procureur général

Jesús Murillo Karam  
 Procuraduría General de la República  
 Reforma 211-213, Col. Cuauhtémoc  
 C.P. 06500, Mexico City, Mexique  
 Fax : +52 55 5346 0908  
 Courriel : [ofproc@pgr.gob.mx](mailto:ofproc@pgr.gob.mx) ou  
 cliquez [ici](#)  
 Twitter : @PGR\_mx  
 Formule d'appel : *Estimado Señor*  
*Procurador, / Monsieur le Procureur,*

#### **Copies à :**

Centre des droits humains de la  
 montagne « Tlachinollan »

#### **Courriel :**

[accion.urgente@tlachinollan.org](mailto:accion.urgente@tlachinollan.org)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 246/14.

Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR41/038/2014/fr>.

**AMNESTY  
 INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## MEXIQUE. DES ÉTUDIANTS TOUJOURS PORTÉS DISPARUS

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Environ 500 étudiants fréquentent l'école normale rurale Raúl Isidro Burgos d'Ayotzinapa, dans l'État de Guerrero, à environ 300 kilomètres au sud de Mexico. Ils y reçoivent une formation pour devenir enseignants en école primaire dans les communautés rurales. Certains habitants de la région ont des origines indigènes. En général, ces communautés – de même que les étudiants – sont pauvres et souffrent grandement de la discrimination, de la marginalisation et du manque d'accès aux services essentiels.

Ces étudiants sont également engagés dans la vie politique et organisent beaucoup de manifestations en lien avec les enseignants en milieu rural, la politique en matière d'éducation et d'autres sujets politiques. Des violences ont été signalées lors de certains de ces événements, et les autorités publiques blâment bien souvent les étudiants. Les écoles de formation ont fréquemment été privées de ressources au cours de ces dernières années, étant donné que l'éducation en milieu rural n'est pas une priorité.

En décembre 2011, des étudiants d'Ayotzinapa qui manifestaient sur la route principale à l'extérieur de Chilpancingo, la capitale de l'État, ont été agressés par des policiers fédéraux et d'État. Trois personnes, dont deux étudiants, ont trouvé la mort, et au moins 24 personnes ont subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Les policiers et leurs supérieurs hiérarchiques responsables de ces violences n'ont jamais eu à rendre de comptes, ce qui favorise un climat d'impunité. Amnesty International a déjà évoqué cette situation à de nombreuses reprises, le plus récemment dans son rapport *Mexique. Hors de toute mesure : La torture et les autres mauvais traitements au Mexique* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR41/020/2014/fr>).

Les arrestations arbitraires et les actes de torture et autres mauvais traitements demeurent monnaie courante au Mexique. La plupart du temps, ces atteintes aux droits humains s'inscrivent dans le cadre d'enquêtes pénales, au cours desquelles les individus appréhendés sont torturés afin de les pousser à « avouer » ou à donner des « informations ». Les personnes impliquées dans ces actes, y compris des policiers et des militaires, sont rarement traduites en justice. À ce jour, on compte seulement sept déclarations de culpabilité au niveau fédéral. Les victimes de torture font souvent face à des obstacles insurmontables pour défendre leur cause, comprenant des examens médico-légaux officiels qui ont rarement lieu à temps et dans le respect des normes internationales en matière de droits humains.

Les enlèvements et les disparitions sont toujours très fréquentes au Mexique, les autorités agissant souvent en collusion avec des bandes criminelles. Les 43 étudiants victimes de disparition forcée le 26 septembre dernier font partie des plus de 22 000 personnes disparues dans ce pays et dont on ignore toujours l'endroit où elles se trouvent, selon les chiffres officiels publiés en août 2014. Le gouvernement n'a jamais expliqué comment il avait obtenu ces chiffres ou de quelles informations supplémentaires il disposait sur ces affaires. On ignore combien de personnes ont été victimes de disparitions forcées dans lesquelles des représentants des autorités étaient directement ou indirectement impliqués. En 2013, la PGR a créé une unité spéciale chargée d'enquêter sur les affaires d'enlèvement et de disparition, et de déterminer où se trouvent les victimes. À ce jour, aucune information détaillée n'a été révélée quant à l'efficacité de cette unité. Pour en savoir plus, consultez le document *Confronting a nightmare: Disappearances in Mexico* (<http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR41/025/2013/en>).

Action complémentaire sur l'AU 246/14, AMR 41/039/2014, 7 octobre 2014

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

